



FUMISTERIE ET ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION DTU 24.1 ET 24.2

À CHALON -SUR-SAÔNE

**LES 04 ET 05
MARS 2024**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires relatives à la fumisterie et à l'évacuation des produits de combustion des appareils à tirage naturel et des appareils à flux forcé étanches ou non. Dimensionnement conduit de fumée. Nouveauté DTU 24.1 et rappel DTU 24.2. Cadre réglementaire du ramonage

Pour connaître
les modalités d'inscription et
possibilités de prise en charge,
contacter:

Delphine GAUDILLÈRE
Service FORMATION

03.85.90.97.77

d.gaudillere@capeb71.fr